

PSC PRÉVOYANCE



Face aux cotisations élevées dans d'autres ministères, et en raison de nos inquiétudes sur les propositions retenues au MI,

UN1TÉ.MI FO avait interpellé le Ministre et obtenu une nouvelle concertation au Ministère de l'Intérieur.

Ce jour, de nouvelles propositions ont été validées par l'ensemble des organisations syndicales avant présentation au prochain CSAMI.

Une volonté pour UN1TÉ.MI FO :

QUE L'ENSEMBLE DES AGENTS PUISSE BÉNÉFICIER D'UNE COUVERTURE PRÉVOYANCE OPTIMISÉE AU TARIF LE + AVANTAGEUX POSSIBLE (*)

Et un objectif :

LA MISE EN PLACE DE LA PRÉVOYANCE DÈS LE 1ER JANVIER 2026

(*) Les propositions retenues s'appuient sur des estimations tarifaires comparatives entre différents opérateurs en prévoyance. Le tarif définitif sera celui fixé par l'opérateur qui sera retenu par le ministère.

Suivez-nous



UN1TÉ

